

Aurillac Mardi 19^e Mars 1916



Monsieur le Préfet

Je soussigné Martha
Apechin professeur de
français à S. Monica's
School ai l'honneur
de vous adresser de me
de l'ordre un passe port
pour l'Angleterre (Kingswood)
Martha Apechin

Avis favorable
Aurillac, le 19^e Mars 1916
Le Commissaire de Police
J. Redau.

Département
du *Cantal*

N° du Registre : **56**

Le présent PASSEPORT

valable pour UN AN

à partir du *16 Septembre 1918*

a été délivré

à M.^{elle} *Archin, Marthe*

de nationalité française



Profession : "

né à Aurillac
10 mai 1880
domicilié à Aurillac

département du Cantal
qui, en compagnie de
(Seule)

se rend à Kingswood
Epsom (Angleterre)

Fait à Aurillac

le seize Septembre

Mil neuf cent quinze



Le PRÉFET du CANTAL
Le Commissaire Général délégué.

Signature du porteur :

Marthe Archer



Signalement :

Age : 35 ans

Taille : 1m 60

Cheveux : châtain

Front : moyen

Sourcils : châtain foncé

Yeux : marrons

Nez : aquilin

Bouche : moyenne

Barbe : ———

Menton : rond

Visage : long

Teint : mat

Signes particuliers :
//

Feuille réservée pour
l'apposition facultative de la photographie
du porteur :



This Passport has been presented at the British Consulate General at Paris by the bearer with the intention of proceeding to the United Kingdom for the purpose of visiting his family

This visa is only valid for the journey to England

British Vice Consul Paris



Guillebert Paul
18 Septembre 1914

9 SEPT 1914
MARQUE



AUTORISATION DE TRAVERSER EN CHEMIN DE FER LA ZONE DES ARMEES pour se rendre sans délai à Aurillac (Cantal) AVEC INTERDICTION DE S'ARRÊTER EN COURS DE ROUTE DANS LA ZONE DES ARMEES.

Londres le 25 juillet 1916

Le Commissaire chargé de contrôler



VU AU CONSULAT GENERAL DE FRANCE A LONDRES.

LONDRES le 25 juillet 1916.

LE COMMISSAIRE GENERAL

gratuit
720
Non pour Aurillac
VU AU DEBARQUEMENT
Le Havre, le 26 juillet 1916
Le Commissaire Spécial
G. Guillebert

